

Le 14, les cardinaux se rendirent à Saint-Pierre, après la messe du Saint-Esprit, célébrée par le Cardinal sous-doyen, et entendirent le discours prononcé par Mgr. Luca Pacifici, chanoine de Saint-Marie-Majeure et secrétaire pour les lettres latines, sur l'élection du Souverain-Pontife.

Dans la soirée, le Sacré-Collège se réunit dans l'église de Saint-Sylvestre des Prêtres de la Mission au Quirinal. Un maître des cérémonies, tenant haute la croix papale, s'approcha de l'autel, entre deux portiers de la *vergerouge*; et les chapelains-chantres de la chapelle pontificale entonnèrent l'hymne *Veni Creator spiritus*. Après la première strophe, les cardinaux sortirent de l'église, et traversant à la place du Quirinal qui lui est contiguë toute garnie de troupes, ils entrèrent dans le palais pontifical, préparé pour le Conclave. Un détachement de dragons, la garde civique, une compagnie de gardes-nobles précédaient la procession. Les chapelains-chantres pontificaux, et le maître des cérémonies portant la croix, la figure du Christ tournée en arrière, suivaient; puis, entouré de gardes-nobles et de suisses, le Sacré-Collège, composé de cinq cardinaux-évêques, de trente-trois cardinaux-prêtres et de sept cardinaux-diacres.

Mgr. Marini, gouverneur de Rome, vice-camerlingue de la sainte Eglise, romaine et directeur général de la police, précédait, suivant le cérémonial, à la gauche du cardinal sous-doyen. Un grand nombre de prélats suivaient les cardinaux.

Le cardinal Micara, doyen du Sacré-Collège, les cardinaux Aberghini, Polidori et Gizzi, de l'ordre des Prêtres, Barnetti, de l'ordre des Diacres étaient entrés au Conclave un peu auparavant, et trois d'entre eux, malgré leur état de maladie, attendaient leurs collègues à la porte.

Arrivés à la chapelle Pauline, on termina l'hymne *Veni Creator spiritus* avec les oraisons : on prononça l'*Extra omnes*. Le cardinal Macchi, sous-doyen, adressa au Sacré Collège une courte et chaleureuse allocution sur la nécessité de donner à l'Eglise un bon pasteur. On lut les bulles apostoliques relatives au Conclave, les cardinaux prêtèrent serment de s'y conformer, ainsi que le préfet des palais apostoliques, gouverneur du Conclave, le maréchal perpétuel de la sainte Eglise, gardien-général, les patriarches, les archevêques et évêques assistants au trône, les protonotaires apostoliques, les auditeurs de Rote, les maîtres du sacré palais, les prélats clercs de la chambre, les votans de signature et tous ceux auxquels est confiée la garde des tours du Conclave. Les Conservateurs et le Prévôt, les chefs de quartier du peuple romain, le commandant-général des troupes pontificales et le commandant du château Saint-Ange, prêtèrent également leur serment.

Les cardinaux se rendirent dans les cellules et reçurent les hommages du corps diplomatique, de la prélature, de la noblesse romaine et d'une foule de personnages distingués. Enfin, à trois heures de nuit (vers les onze heures), le signal trois fois répété de demi-heure en demi-heure ayant été donné, tous les étrangers sortirent du Conclave, et on en fit la clôture en présence, à l'intérieur des cardinaux chefs d'ordre, et à l'extérieur par le maréchal.

Les cardinaux chefs d'ordre pour les 15, 16 et 17 juin, étaient le cardinal-Joyen Micara, le cardinal Oppizoni, premier prêtre, et le cardinal Riario Sforza, premier diacre.

Le 15, par ordre du Cardinal-Vicaire, on commença à dire à toutes les messes la collecte *Pro eligendo summo Pontifice*, qui se dit ainsi pendant tout le tems de la vacance du Saint-Siège.

Par ordre encore du Cardinal-Vicaire, et conformément à la constitution de Grégoire X, on exposa dans les églises désignées le Saint-Sacrement, comme pour les prières des quarante heures, et les diverses confréries de Rome, s'y rendirent pour le visiter le matin et l'après-midi, en chantant les Litanies et récitant les Oraisons consacrées pour la vacance du Saint-Siège.

Le même jour, le clergé séculier, représenté par les curés et les religieux mendicants, commencèrent à se rendre processionnellement, comme cela doit se faire chaque jour pendant tout le Conclave, de l'église des Saints-Apôtres au palais du Quirinal, où le Conclave se tient. Entrés dans la chapelle des auditeurs de Rote, où chaque jour les chapelains-chantres pontificaux doivent, pendant le Conclave, chanter la messe du Saint-Esprit, ils entonnèrent l'hymne *Veni Creator spiritus*, et continuèrent à le chanter jusqu'à l'église de Saint-Sylvestre à Monte Cavallo, où finit la procession.

Univers.

CRISE MINISTERIELLE EN ANGLETERRE.

Sir Robert Peel a dû donner le 29 juin au Parlement, d'une manière officielle, la nouvelle de sa retraite. La mission de cet homme d'Etat semble être accomplie, et cependant il se retire des affaires en restant maître de la situation. Les circonstances au milieu desquelles sir Robert Peel succombe donnent une idée exacte de l'état des partis et des embarras que vont rencontrer ses héritiers. Jadis, un ministre abdiquait devant l'impopularité et l'impuissance; aujourd'hui, sir Robert se retire, emportant, selon l'expression de M. Cobden, la reconnaissance d'une plus forte masse de la population que jamais aucun ministre ait pu se concilier. Les hommes qui ont voté sa chute en repoussant le bill de coercition, lui ont payé un juste tribut d'éloges et de regrets, et ils l'ont fait non-seulement en leur

nom, mais en celui des classes ouvrières, qui, déjà, de tous les points de l'Angleterre, envoient au ministre tombé des adresses pour lui exprimer leur respect et leur admiration. Les villes industrielles ont fêté par des illuminations brillantes l'adoption définitive de la grande mesure dont le succès coïncide avec la retraite de l'homme qui a su obtenir des pouvoirs législatifs cette concession aux exigences populaires. Au sein du Parlement comme au dehors, la chute de sir Robert Peel a rassemblé davantage à un triomphe qu'à une défaite; on peut dire qu'il a succombé au milieu de la plus glorieuse ovation dont un ministre ait jamais été l'objet.

L'extrême réserve que cet homme d'Etat a pour principe de garder sur ses projets ne permet pas de dire encore d'une manière positive si, suivant le conseil de M. Cobden, il en appellera au corps électoral avant de se retirer. On pense qu'il préférera abandonner immédiatement aux whigs le soin de constituer un ministère, sauf à consulter plus tard le corps électoral s'il était, comme au mois de novembre, appelé aux affaires, après que ses rivaux auraient renoncé à la tâche difficile de gouverner le pays.

Sir Robert Peel se retirant, lord John Russell est le seul homme qui puisse être appelé à recueillir sa succession; mais que de difficultés se présentent à lui pour arriver à constituer un ministère! Les grandes réformes qui ont mis en fusion le parti conservateur n'ont pas plus épargné le parti whig. Les deux grandes divisions qui partageaient jadis le Parlement n'existent plus; des fractions ont pris leur place, et la tâche de gouverner un grand pays est difficile quand un ministère ne peut s'appuyer que sur la force incohérente des coalitions formées par des partis qui, rapprochés aujourd'hui sur une question, se trouvent séparés demain. C'est devant une coalition de ce genre que sir Robert Peel se retire; mais l'opposition qui le force à abdiquer est loin de constituer une majorité au profit de ses successeurs.

Sir Robert Peel, à la tête des conservateurs modérés qui se sont attachés à sa fortune, continuera à exercer une influence considérable. Lord Bentinck et le parti protectionniste paraissent peu disposés à prêter au futur Cabinet le concours qu'ils ont refusé à sir Robert Peel; car ils trouvent dans les whigs des réformateurs d'autant plus hardis que l'appui du parti de la ligne leur est peut-être indispensable. A quel prix M. Cobden usera-t-il de sa popularité en faveur des whigs, et quelles concessions lord John Russell fera-t-il à l'Irlande pour s'assurer le concours d'O'Connell et de ses amis? Ces simples questions font entrevoir les embarras qui attendent le successeur de sir Robert Peel, puisqu'il aura, en réalité, à se créer un parti, indépendamment des difficultés que lui présentera le choix des hommes qu'il appellera à partager avec lui le pouvoir. Il est probable que le rapprochement des whigs et des conservateurs modérés, rapprochement qui a permis à sir Robert Peel de gouverner pendant cinq ans, viendra en aide à ses successeurs; ces deux partis, d'accord sur les grandes réformes dont l'un et l'autre sentent l'impérieuse nécessité, finiront par s'identifier afin de pourvoir avec intelligence aux nouveaux besoins du pays. En présence de telles complications, il serait prématuré de s'abandonner à toutes les conjectures que peut faire naître la retraite du ministère anglais.

Le gouvernement nouveau, quel qu'il soit, a sa ligne de conduite toute tracée. Il continuera à l'extérieur la politique du dernier Cabinet. L'Angleterre a une politique nationale, et l'avènement au pouvoir de tel ou tel homme d'Etat ne saurait modifier des traditions séculaires. La France n'a donc pas à craindre de voir troubler la bonne harmonie qui existe entre la Cour des Tuileries et celle de Saint-James. Quand bien même lord Palmerston devrait reprendre le portefeuille des affaires étrangères, l'entente cordiale n'en sera pas troublée. Il serait difficile au successeur de lord Aberdeen de se montrer plus exigeant que lui, et impossible à M. Guizot d'être à l'avenir plus obséquieux et plus empressé à complaire aux désirs de l'Angleterre, qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour. Tout ira donc au mieux, surtout si lord Palmerston, qui sait mettre à profit l'expérience, se montre envers la France moins hautain qu'en 1840.

A l'intérieur la tâche de Ministère sera moins facile, car, après avoir réalisé de grandes réformes, il faudra faire face aux éventualités, terribles peut-être, qui naîtront de la situation nouvelle où se place le pays. Qui se serait prévu les conséquences de la révolution commerciale qui vient de commencer? Les exigences de cette situation ne peuvent manquer de concourir à constituer bientôt un parti homogène au sein du Parlement; car l'avenir de l'Angleterre l'exige impérieusement. Quant à l'Irlande, cette grande difficulté de sir Robert Peel, une seconde fois la cause de sa chute, elle a tout à gagner à un changement de ministère. Lord John Russell ne saurait